

Déclaration préliminaire de la Mission électorale de la Francophonie à l'occasion des élections législatives du 29 mai 2024 à Madagascar

A l'invitation du gouvernement de Madagascar, la Secrétaire générale de la Francophonie a dépêché une Mission électorale de la Francophonie (MEF) à l'occasion des élections législatives du 29 mai 2024 dans cet Etat membre. Conduite par Madame Micheline CALMY-REY, ancienne Présidente de la Confédération suisse et Envoyée spéciale de la Secrétaire générale de la Francophonie à Madagascar, cette mission est composée d'un représentant de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie et d'experts de haut niveau, provenant de pays francophones.

Présente à Tananarive depuis le 24 mai 2024, la Mission électorale de la Francophonie s'est entretenue avec les parties prenantes au processus électoral, notamment la Commission électorale nationale indépendante (CENI), la Haute Cour constitutionnelle (HCC), les responsables des partis politiques et des organisations de la société civile, ainsi qu'avec le ministre de la Décentralisation et de l'Aménagement du territoire. La mission s'est entretenue avec les Chefs de missions électorales de l'Union africaine (UA), de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) ainsi qu'avec le groupe des ambassadeurs francophones (GAF) et des partenaires internationaux représentés à Madagascar.

Pour rappel, à la demande des autorités et institutions concernées, l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) a eu à accompagner le processus électoral en cours en procédant à l'audit du fichier électoral et en apportant un appui financier, d'une part, à la sensibilisation ainsi qu'à la promotion de la participation des femmes et des jeunes à la vie politique et, d'autre part, à la formation et au déploiement des observateurs électoraux nationaux.

Par ailleurs, l'OIF a contribué au renforcement des capacités des responsables des médias en vue de la couverture professionnelle des activités politiques et de la lutte contre la désinformation et les discours de haine.

La Mission électorale de la Francophonie s'est attachée à évaluer, en application de son mandat et des dispositions de la Déclaration de Bamako dont le Chapitre IV-B est consacré à la tenue d'élections libres, fiables et transparentes, les conditions de préparation et de tenue des élections législatives à Madagascar.

La mission a été informée, lors des entretiens avec les institutions et acteurs nationaux, de l'augmentation sensible de la caution financière pour les candidats, de la fermeture de radios privées durant la campagne électorale et de mesures et actes d'intimidation contre des candidats, des acteurs de la société civile et des électeurs.

Le jour du scrutin, les membres de la MEF ont suivi le déroulement du vote et du dépouillement dans quelques bureaux de vote de la capitale Antananarivo et ses environs. Ils ont ainsi pu visiter une quarantaine de bureaux de vote.

Pour conforter son appréciation et ses observations, la Mission électorale de la Francophonie s'est appuyée également sur l'observation nationale des élections réalisée par ses partenaires ; l'Association SAFIDY a, avec l'appui francophone notamment, déployé 3 000 observateurs sur l'ensemble du territoire malgache.

Ainsi, sur la base de ses observations et analyses et des entretiens avec les organes et acteurs du processus électoral, la MEF établit les constats suivants :

Constats

- Les partis de la majorité, de l'opposition et candidats indépendants ont participé aux élections législatives ;
- La campagne électorale s'est déroulée sans violences majeures ;
- Les listes électorales n'étaient pas affichées devant les bureaux de vote visités ;
- Les matériels et documents électoraux étaient disponibles, en quantité suffisante, dans tous les bureaux de vote visités. Les isolements assuraient le secret du vote et les urnes étaient transparentes ;
- Les membres des bureaux de vote n'ont pas, dans quelques bureaux visités, la maîtrise totale des opérations de dépouillement ;
- Les cartes d'électeur, non distribuées ou retirées, étaient à la disposition des électeurs dans certains centres de vote ;
- Les femmes et les jeunes étaient fortement mobilisés comme électeurs et membres de bureaux de vote ;
- Le taux de participation est en régression, dans les bureaux de vote visités en comparaison avec le taux relevé lors de l'élection présidentielle du 16 novembre 2023 ;
- Le vote s'est déroulé dans le calme. Aucun incident n'a été relevé et les forces de défense et de sécurité étaient discrètes et présentes ;
- Les bureaux de vote ont ouvert et fermé aux heures légales malgré quelques retards mineurs relevés dans quelques centres de vote ;

- Les délégués de candidats étaient représentés dans tous les bureaux de vote visités. Cependant, ils n'ont pas été sensibilisés à leur rôle ;
- La clôture des opérations de vote, le dépouillement du vote ainsi que la compilation des résultats se sont déroulés, dans les bureaux visités par la Mission électorale de la Francophonie, en présence des observateurs, représentants de candidats et des populations malgaches.

Attachée à la préservation de la paix et au renforcement de la démocratie et l'Etat de droit, la Mission électorale de la Francophonie appelle les parties prenantes nationales à recourir aux voies légales en cas de contestation électorale. Elle souligne l'importance de la sécurisation des opérations de compilation et de centralisation des suffrages ainsi que de la publication des résultats du vote dans les formes et délais prescrits par la loi.

La Mission électorale de la Francophonie réitère la disponibilité de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) à accompagner les actrices et acteurs malgaches dans leurs efforts en vue du renforcement de la paix et de la démocratie.

A cet égard, elle rappelle la nécessité, pour les parties prenantes malgaches, avec le soutien de la Francophonie et des autres partenaires, de mettre en œuvre les recommandations des missions électorales, destinées à améliorer le système électoral et la démocratie. L'OIF encourage les partenaires malgaches à engager une évaluation des élections présidentielle (2023) et législatives (2024).

La Mission remercie tous les Malgaches pour l'accueil et l'hospitalité réservés aux membres de sa délégation.

Fait à Antananarivo, le 31mai 2024